Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 2, 2025 10:34:00 AM
From: [redacted] Représentants [redacted]
Sent: Thu, 27 Feb 2025 18:10:24
To:
Cc: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Subject: FW: Test de langue du PTPD et problème d'audition - REP-2025-0441 - Due 10-Mar-25
Importance: Normal
Sensitivity: None

Bonjour,

Veuillez noter que les demandeurs qui souffrent d'un handicap empêchant leur évaluation des quatre compétences li[redacted] s'ils [redacted] une [redacted] des [redacted] de compétence linguistique sans fournir d'informations supplémentaires, leur demande pourrait être refusée parce qu'elle ne répond pas aux exigences linguistiques.

Si un demandeur souffre d'un handicap et qu'il n'est pas en mesure de remplir une ou plusieurs sections de son test de compétence linguistique **et** que l'organisation d'évaluation ne lui a pas donné ses résultats moyens, il doit :

- * obtenir ses résultats moyens grâce à notre outil de calcul des résultats moyens pour les examens des compétences linguistiques pour les sections qu'il n'a pas pu remplir (si l'organisation d'évaluation ne lui a pas donné directement vos résultats moyens)
- * téléverser un document contenant ses résultats à partir de l'outil de calcul des résultats moyens pour les examens des compétences linguistiques ainsi **qu'une explication des raisons qui l'ont empêché de remplir toutes les sections de son test** dans la section « Informations sur le client » de sa demande.

Veuillez noter que l'évaluation d'une demande se fait au cas par cas, en tenant compte des circonstances particulières et des documents à l'appui dont dispose l'agent. Il incombe toujours au demandeur de fournir des documents suffisants pour convaincre l'agent qu'il remplit les conditions requises.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

Cordialement,

La boîte aux courriels pour les représentants en immigration

From:
Sent: [redacted] 7, 2025 5:50 PM
To: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-Representantsimmigration.[redacted]
Subject: Test de langue du PTPD et problème d'audition

Bonsoir,

J'ai une étudiante qui a fini un doctorat et demandé le PTPD après le 1er novembre 2024.

Elle a fait le test de langue et n'a pas atteint un niveau suffisant à la compréhension orale, vu que c'est juste un audio, i.e. pas de vidéo et de lecture labiale possible.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Elle a eu C1 ou C2 dans les autres épreuves. Je lui ai d'ailleurs parlé longuement et à mon sens, elle maîtrise le français.

L'accommodement proposé par l'école pour le test ne convenait pas, et l'outil de calcul de la moyenne d'IRCC donne l'équivalent de B1, soit la note qu'elle a reçu pour la compréhension orale.

Est-elle éligible au PTPD sachant qu'elle a un trouble auditif diagnostiqué?

Merci,